

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE
WEBO-FACTO PRO**

Version du 06/01/2014

PREAMBULE

La **Société MEDIALIBS**, société par actions simplifiée, au capital de 46 250 Euros, dont le siège social est sis 1 rue Célestin Freinet - le Nantil Bât A Nord - 44200 NANTES (*Ci-après MEDIALIBS*) édite des solutions logicielles destinées à la conception et à la gestion de sites internet.

Les présentes Conditions Générales de Vente, établies conformément à l'article L.442-6 du Code de commerce sont applicables de plein droit aux prestations et services fournis par MEDIALIBS à ses clients dans le cadre de son activité. Elles prévalent sur toute autre conditions générales d'achat sauf application des dispositions d'ordre public du Code des Marchés public.

MEDIALIBS se réserve la possibilité de modifier à tout moment les Conditions Générales de Vente ainsi que les tarifs de ses prestations et services. Ces modifications feront l'objet d'une information publiée sur le WEBO-FACTO PRO et seront soumises à l'acceptation lors de la connexion.

ARTICLE 1. DEFINITIONS

Dans le cadre des présentes Conditions Générales de Vente, les termes suivants auront la signification donnée ci-dessous :

- « **ANOMALIE** » : désigne toute difficulté de fonctionnement du WEBO-FACTO PRO et de ses LOGICIELS, répétitive et reproductible.
- « **CLIENT** » : désigne la personne physique ou morale contractant avec MEDIALIBS dans le cadre de son activité professionnelle en vue d'accéder au WEBO-FACTO PRO et de bénéficier des PRESTATIONS.
- « **COMPTE** » : désigne le portail d'accès au WEBO-FACTO PRO réservé au CLIENT. Cet accès se fait grâce aux IDENTIFIANTS du CLIENT.
- « **CONTRAT** » : désigne les présentes Conditions Générales de Vente ainsi que ses Annexes.
- « **HEBERGEMENT** » : désigne la prestation informatique consistant en la mise à disposition d'un espace mémoire permettant le stockage de l'ensemble des projets réalisés via le WEBO-FACTO PRO.
- « **IDENTIFIANTS** » : désignent le code confidentiel d'identification et le mot de passe permettant l'accès au COMPTE. Ces IDENTIFIANTS sont fournis par MEDIALIBS et sont à l'usage exclusif du CLIENT qui en est seul responsable.
- « **INFORMATIONS CONFIDENTIELLES** » : désignent toutes les informations financières, juridiques, techniques, commerciales, stratégiques, ainsi que les données, documents de toute nature, dessins, concepts, secrets de fabrication, savoir-faire, systèmes d'informations, progiciels, bases de données, données, transmis ou portés à la connaissance d'une PARTIE au titre du CONTRAT, quel que soit la forme et/ou le support utilisé.
- « **LOGICIELS** » : désignent les logiciels E-MAJINE et/ou IZI-MEDIA, solutions professionnelles de gestion de sites web éditées par MEDIALIBS, accessibles depuis le WEBO-FACTO PRO sous réserve de l'obtention d'une licence spécifique.
- « **WEBO-FACTO PRO** » : désigne la plateforme WEBO-FACTO dans sa version professionnelle, accessible par les CLIENTS. Le WEBO-FACTO PRO regroupe l'ensemble des logiciels et des services proposés aux UTILISATEURS, notamment l'accès aux LOGICIELS dans le strict respect des conditions générales d'utilisation figurant aux *Annexes 1 à 6* des présentes, et sous réserve de l'acquisition des licences correspondantes.
- « **PRESTATIONS** » : désigne l'ensemble des services et prestations, optionnelles ou non, délivrées au CLIENT dans le cadre du présent CONTRAT.
- « **UTILISATEUR FINAL** » désigne le CLIENT ou la personne (physique ou morale) qui acquiert, auprès du CLIENT, les licences des LOGICIELS.
- « **UTILISATEURS** » désignent les personnes physiques, identifiées par le CLIENT dans le WEBO-FACTO PRO, qui sont rattachés au COMPTE du CLIENT et qui ont la possibilité de se connecter au COMPTE du CLIENT.

ARTICLE 2. DOCUMENTS CONTRACTUELS

Le CONTRAT est composé des documents contractuels suivants :

- Les Conditions Générales de Vente en vigueur au jour de leur acceptation et leurs Annexes ;
- Les Conditions Générales d'Utilisation des LOGICIELS.

Il est entendu que ces documents contractuels s'expliquent mutuellement. Toutefois en cas de contradiction ou de divergence entre les termes de ces documents contractuels, ils prévaudront dans l'ordre où ils sont énumérés ci-dessus.

ARTICLE 3. OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir :

- Les droits et modalités d'utilisation du WEBO-FACTO PRO ;
- Les droits et modalités de commercialisation des LOGICIELS ;

ARTICLE 4. DROITS D'UTILISATION

MEDIALIBS concède au CLIENT une licence d'utilisation non exclusive et non cessible du WEBO-FACTO PRO.

La licence est accordée pour les UTILISATEURS dont les nom et prénom figurent dans le WEBO-FACTO PRO. Le CLIENT ne pourra en aucun cas céder, transférer, déléguer ou sous licencier un tiers directement ou indirectement de quelque manière que ce soit..

En d'autres termes, pour accorder des sous-licences et commercialiser l'accès au WEBO-FACTO PRO et aux services associés à des tiers, le CLIENT devra préalablement avoir conclu avec MEDIALIBS un accord spécifique.

ARTICLE 5. COMMERCIALISATION DES LOGICIELS

MEDIALIBS concède au CLIENT le droit non exclusif de commercialiser les LOGICIELS, sans limitation de territoire. A cette fin, le CLIENT devra, pour chaque commercialisation, acquérir une nouvelle licence via le WEBO-FACTO PRO, en vue de sa cession à l'UTILISATEUR FINAL.

A ce titre, le CLIENT s'interdit :

- De céder ce droit à un tiers, pour quelque raison que ce soit sans l'accord préalable et écrit de MEDIALIBS ;
- De prendre des engagements au nom de MEDIALIBS ;
- De conclure, avec les UTILISATEURS FINAUX, des accords contradictoires avec les dispositions du présent CONTRAT.

ARTICLE 6. MODALITES D'ACCES**6.1. Ouverture de COMPTE**

L'accès au WEBO-FACTO PRO donne lieu à l'ouverture d'un COMPTE.

A cette fin, le CLIENT devra remplir une demande d'accès et d'ouverture de COMPTE sur le WEBO-FACTO PRO.

Le CLIENT devra s'assurer de l'exactitude des informations et signaler à MEDIALIBS les mises à jour nécessaires.

Le CLIENT déclare avoir été informé que MEDIALIBS peut refuser l'ouverture d'un COMPTE et donc l'accès au WEBO-FACTO PRO et aux services associés :

- A un CLIENT ayant fait l'objet d'un contrat avec MEDIALIBS résilié depuis moins d'un an, ou de deux ans en cas de récidive, suite à un manquement à ses obligations contractuelles ;
- A un CLIENT n'ayant pas intégralement réglé les sommes dont il pourrait être débiteur vis-à-vis de MEDIALIBS au titre d'un précédent contrat conclu avec MEDIALIBS ;
- S'il apparaît que le CLIENT commet une tentative de fraude au préjudice de MEDIALIBS ;
- Pour tout autre motif légitime.

Dans le cas où les informations relatives à l'inscription du CLIENT ne seraient pas actualisées, complètes et/ou exactes, MEDIALIBS se réserve le droit de suspendre temporairement ou de résilier définitivement l'accès du CLIENT, sans délai ni préavis, après une demande de rectification demeurée sans réponse.

6.2. Accessibilité

Le WEBO-FACTO PRO est accessible 24 H/24 H, 7 jours sur 7 sauf en cas de force majeure ou d'un évènement hors du contrôle de MEDIALIBS et sous réserves des éventuelles pannes et interventions nécessaires au bon fonctionnement du service et des matériels.

En effet, MEDIALIBS met tous les moyens en œuvre pour garantir la disponibilité du WEBO-FACTO PRO, objet des présentes, afin qu'il puisse être accessible par le CLIENT. Toutefois, MEDIALIBS ne saurait être tenue responsable des perturbations, coupures et/anomalies qui ne sont pas de son fait et qui affecteraient les transmissions par le réseau Internet et plus généralement par le réseau de communication, quelles qu'en soient l'importance et la durée.

MEDIALIBS peut être amenée à interrompre l'accès à tout ou partie du WEBO-FACTO PRO et des services associés pour des raisons de maintenance, pour l'amélioration et l'installation de nouvelles fonctionnalités, pour l'audit du bon fonctionnement, en cas de dysfonctionnement ou de menace de dysfonctionnement. Dans ces hypothèses, MEDIALIBS ne pourra être redevable d'aucune indemnité ou de dommages-intérêts vis-à-vis du CLIENT, à quelque titre que ce soit.

6.3. Configuration minimum des terminaux

Le CLIENT reconnaît être informé que le WEBO-FACTO PRO est exploitable sur les types d'ordinateurs, de systèmes d'exploitation et de navigateurs Internet suivants :

- Pré-requis du poste utilisateur a minima :
Système d'exploitation : Windows, MacOS, Linux.
Navigateur : Internet Explorer, Mozilla, Safari, Chrome.
- Pré-requis pour la connexion du poste utilisateur a minima :
Connexion : permanente, de type ADSL.
Bande passante : supérieure ou égale à 512 Kb/s.
Proxy : le WEBO-FACTO PRO fonctionne avec ou sans proxy de connexion internet.
Adresse messagerie internet : les paramètres de connexion (login, mot de passe) sont envoyés par email, une adresse de messagerie internet de l'UTILISATEUR est donc demandée.

Il est enfin précisé que le CLIENT fait son affaire de la location ou de l'acquisition de ses terminaux, ainsi que de leur installation, de leur maintenance et du coût de l'accès à internet.

6.4. Confidentialité des IDENTIFIANTS

Le CLIENT et les UTILISATEURS accèdent au WEBO-FACTO PRO au moyen d'IDENTIFIANTS transmis par voie électronique.

Le CLIENT s'oblige à tenir les IDENTIFIANTS rigoureusement secrets, à ne pas les communiquer à qui que ce soit, autre que les UTILISATEURS, à prendre toute mesure pour en préserver la confidentialité, et à avertir MEDIALIBS en cas d'une utilisation non autorisée de son COMPTE, dès qu'il en aura connaissance.

De convention expresse entre les PARTIES, toutes opérations effectuées au moyen des IDENTIFIANTS du CLIENT sont réputées émaner du CLIENT, qui en assure seul la garde.

De son côté, MEDIALIBS garantit la fiabilité et la confidentialité de la plateforme WEBO-FACTO PRO, et qu'elle a pris les mesures appropriées pour éviter la divulgation et l'usage des IDENTIFIANTS attribués au CLIENT par un tiers.

MEDIALIBS a mis en place un système de sécurité SSL ainsi qu'un procédé d'avertissement sur le WEBO-FACTO PRO en cas de connexion simultanée au COMPTE à partir d'une autre adresse IP.

Il est convenu entre les PARTIES que tout manquement au présent article pourra entraîner la résiliation de plein droit du CONTRAT.

ARTICLE 7. HEBERGEMENT

Dans le cadre des PRESTATIONS, MEDIALIBS assure l'HEBERGEMENT des différents projets créés et/ou gérés dans le WEBO-FACTO PRO.

Il est précisé que par défaut, les prestations d'HEBERGEMENT seront effectuées sur le serveur mutualisé MEDIALIBS avec un espace alloué limité, à chaque projet de site créé et/ou géré via le WEBO-FACTO PRO.

Sur demande expresse du CLIENT et après acceptation d'un devis préalable, ce dernier pourra bénéficier d'un hébergement évolutif sur serveur mutualisé ou sur serveur dédié.

En toute hypothèse, MEDIALIBS se réserve la faculté de faire appel à un sous-traitant pour assurer les prestations d'HEBERGEMENT.

ARTICLE 8. OBLIGATIONS DU CLIENT - MODALITES D'UTILISATION

8.1. Obligations générales du CLIENT

Il est précisé que l'utilisation du WEBO-FACTO PRO permet la création d'un nombre limité de projets (sites internet) en version évaluation et en version démonstration conformément aux licences d'utilisation figurant en Annexe.

A ce titre, le CLIENT s'interdit d'exploiter les LOGICIELS en version évaluation et en version démonstration à titre commercial. L'exploitation des LOGICIELS en version démonstration sera également limitée aux propres besoins du CLIENT.

Par ailleurs, il est précisé que les créations de projets (sites internet) sont prévues pour un espace total hébergé limité, sur le serveur mutualisé MEDIALIBS ou sur le serveur privé du CLIENT.

L'UTILISATEUR sera dument informé via le WEBO-FACTO PRO au fur et à mesure de la création de ses projets.

De plus, afin de permettre à MEDIALIBS d'accomplir les PRESTATIONS dans les meilleures conditions, le CLIENT s'engage à :

- Fournir à MEDIALIBS tous les documents et informations en sa possession et utiles pour la réalisation des PRESTATIONS.
- Respecter les conditions d'utilisation spécifiques à chaque LOGICIEL visées en *Annexes* ;

A ce titre, Il est précisé que MEDIALIBS se réserve la possibilité de modifier à tout moment les conditions générales d'utilisation des LOGICIELS. Ces modifications feront l'objet d'une information publiée sur le WEBO-FACTO PRO et seront soumises à l'acceptation lors de la connexion du CLIENT.

En contrepartie des PRESTATIONS, le CLIENT s'engage en outre à :

- Payer le prix correspondant à l'accomplissement des PRESTATIONS.
- Indiquer le nom du LOGICIEL utilisé dans les mentions légales du site.

8.2. Obligations liées à l'utilisation du WEBO-FACTO PRO et des services associés

Dans le cadre de l'utilisation du WEBO-FACTO PRO, le CLIENT s'engage à ne pas porter atteinte à l'ordre public et à se conformer aux lois et règlements en vigueur, à respecter les droits des tiers et les dispositions des présentes CGV.

A ce titre, il garantit MEDIALIBS contre toute utilisation illicite du WEBO-FACTO PRO qui serait effectuée par les UTILISATEURS et toute condamnation éventuelle concernant les obligations des UTILISATEURS et en particulier celles relatives au respect de la législation tant nationale qu'internationale en vigueur, concernant l'image, le son, les textes, la vidéo et plus généralement tous les droits de propriété intellectuelle.

Le CLIENT s'engage en particulier à se conformer à toutes les lois, règlements ou règles qui pourraient empêcher, limiter ou réglementer la diffusion d'informations ou de données, et sans que cela soit exhaustif, à se conformer à la Loi « Informatique, fichiers et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, aux codes de bonnes conduites et à la Netiquette, aux règles de l'art telles que par exemple établies par la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés / www.cnil.fr), le SNCD (Syndicat National de la Communication Directe / www.sncd.org) la FEVAD (Fédération des Entreprises de Vente à Distance / www.fevad.com) et des Fournisseurs d'Accès à l'Internet, à la protection de la vie privée, au respect des droits de propriétés.

A ce titre, le CLIENT s'interdit d'utiliser le WEBO-FACTO PRO et les services associés et/ou les données collectées et/ou fournies du fait de l'exécution des présentes, en tout ou partie, à des fins illicites.

Par ailleurs, il est précisé que le CLIENT est seul responsable de l'édition de tout contenu, que ce soit rédactionnel, sonore ou graphique sur le WEBO-FACTO PRO.

8.3. Obligations liées à la commercialisation des LOGICIELS

Dans le cadre de la commercialisation des LOGICIELS qui lui est permise au titre des présentes CGV, le CLIENT s'engage à :

- Mettre tous les moyens en sa possession pour assurer la diffusion des LOGICIELS ;
- Respecter les conditions générales d'utilisation spécifiques des LOGICIELS, telles que visées aux Annexes 1 à 6 ;
- Rendre les conditions d'utilisation des LOGICIELS opposables aux UTILISATEURS FINAUX desdits LOGICIELS.
- Indiquer le nom du LOGICIEL utilisé dans les mentions légales du site.
- A garantir MEDIALIBS contre toute utilisation des LOGICIELS contraire aux conditions générales d'utilisation susvisées, réalisée par les UTILISATEURS FINAUX.

8.4. Conséquences du non respect des dispositions de cet article

Il est convenu entre les PARTIES que tout manquement au présent article pourra entraîner la suspension temporaire ou la résiliation de plein droit du CONTRAT.

En tout état de cause, il est rappelé que le CLIENT demeurera tenu à payer l'intégralité des sommes dues, et à publier ou faire publier, au choix de MEDIALIBS, une information mettant hors de cause MEDIALIBS et ce sans préjudice de tous dommages et intérêts qui pourront être sollicités par MEDIALIBS du fait du manquement aux présentes et de l'atteinte à son image et à sa réputation.

ARTICLE 9. OBLIGATIONS DE MEDIALIBS

Il est expressément convenu entre les PARTIES que MEDIALIBS est soumise à une obligation générale de moyens et qu'elle n'est tenue d'aucune obligation de résultat ou de moyen renforcé d'aucune sorte.

Le CLIENT utilise le WEBO-FACTO PRO et les services associés sous sa responsabilité entière et exclusive.

MEDIALIBS s'engage à mettre tout en œuvre pour :

- assurer une sécurité logique et physique maximale des systèmes d'information placés sous sa responsabilité ;
- réduire au minimum le risque d'une infraction de sécurité.

ARTICLE 10. MODALITE DE PAIEMENT

Les commandes sont exigibles comptant et sont réglables par carte bancaire.

Conformément à l'article L.441-6 du Code de commerce, les sommes non réglées à l'échéance donnent lieu légalement à intérêts de retard, au taux de trois fois le taux de l'intérêt légal, sans qu'un rappel soit nécessaire.

Dans l'hypothèse où MEDIALIBS serait contrainte de déclencher le recouvrement de ses créances ou de recourir à la voie judiciaire pour obtenir le règlement de factures impayées, il est convenu entre les PARTIES l'application d'une clause pénale entraînant l'application de plein droit d'une majoration de dix (10) % des sommes dues.

ARTICLE 11. MAINTENANCE

11.1. Maintenance corrective

Le CLIENT pourra signaler toute ANOMALIE via le WEBO-FACTO PRO.

MEDIALIBS s'engage à faire les efforts nécessaires pour résoudre dans les meilleurs délais les ANOMALIES qui lui ont été dûment notifiées via le WEBO-FACTO PRO.

11.2. Maintenance évolutive

MEDIALIBS assure la maintenance évolutive et informera le CLIENT préalablement au passage d'une nouvelle version du WEBO-FACTO PRO et de ses LOGICIELS, hors cas de versions correctives. Il est rappelé que le CLIENT ne dispose en aucun cas d'un droit au maintien de versions antérieures.

Il est expressément convenu entre les PARTIES que toute prestation optionnelle effectuée à la demande du CLIENT, donnera lieu à une facturation supplémentaire du CLIENT objet d'un devis préalable.

Il est précisé que MEDIALIBS pourra, à titre exceptionnel et à sa seule discrétion, décider de financer tout ou partie de la prestation optionnelle.

Il est également précisé que dans le cas où MEDIALIBS décidait de financer cinquante (50) pour cent ou plus de la prestation optionnelle, MEDIALIBS conserverait la propriété pleine et entière desdits développements spécifiques ainsi que l'intégralité des droits de propriété intellectuelle y afférents.

ARTICLE 12. INTUITU PERSONAE

Il est expressément prévu entre les parties que l'accès et l'utilisation du WEBO-FACTO PRO et des services associés ont été accordés au CLIENT à titre personnel. Ce droit ne peut donc être transféré à un tiers pour quelque raison que ce soit sans l'accord préalable et écrit de MEDIALIBS.

ARTICLE 13. RESPONSABILITES

Le CLIENT pourra engager la responsabilité de MEDIALIBS dès lors qu'il aura préalablement notifié par lettre recommandée avec Accusé de Réception le manquement allégué et que MEDIALIBS n'aura pas répondu dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception de cette mise en demeure. En tout état de cause, il est rappelé que la responsabilité de MEDIALIBS ne pourra être recherchée qu'en cas de faute prouvée.

En aucun cas la responsabilité de MEDIALIBS ne pourra être recherchée, quelque soit le type d'action intentée, pour un dommage indirect d'aucune sorte par exemple, et sans que la liste ne soit exhaustive, tout préjudice financier ou commercial, perte de bénéfice, trouble commercial, manque à gagner, préjudice d'un tiers, ou action intentée par un tiers contre le CLIENT ainsi que leurs conséquences, lié aux présentes ou à leur exécution. Le CLIENT est seul responsable de tout préjudice, direct ou indirect, matériel ou immatériel causé par lui-même ou un de ses préposés à MEDIALIBS ou à des tiers du fait de son utilisation du WEBO-FACTO PRO et des services associés, objets des présentes.

En tout état de cause, il est expressément convenu entre les PARTIES que si la responsabilité de MEDIALIBS était retenue dans le cadre de l'exécution du présent CONTRAT, celle-ci serait limitée tous préjudices et toutes demandes confondus, à 50% des sommes versées par le CLIENT au titre des présentes.

Les PARTIES conviennent expressément que MEDIALIBS peut faire appel à des prestataires extérieurs ou des partenaires pour exécuter tout ou partie des PRESTATIONS. Dans ce cas, la responsabilité de MEDIALIBS ne pourra être engagée par le CLIENT que s'il est démontré que MEDIALIBS a commis une faute grave. Le plafond de responsabilité prévu ci-avant trouvera également à s'appliquer dans ce cas.

En aucun cas MEDIALIBS ne saurait voir sa responsabilité engagée à la suite de toute action ou recours de tiers, notamment du fait :

- d'informations, d'images, de sons, de textes, de vidéos contraires aux législations et réglementations en vigueur, contenus et/ou diffusés sur le ou les sites du CLIENT ou des UTILISATEURS ;
- de la perte de données intervenues sur la suppression d'un projet (site internet) par le CLIENT. Ce dernier étant seul responsable de la sauvegarde de ses données tout au long de l'utilisation du WEBO-FACTO PRO.
- de la violation des droits de propriété intellectuelle relatifs aux œuvres diffusées, en intégralité ou partiellement, sur le ou les sites du CLIENT ou des UTILISATEURS sans accord exprès de leur auteur ;
- de la suspension et/ou de la résiliation des comptes, notamment à la suite du non-règlement des sommes dues en exécution du présent contrat, et plus généralement du fait de l'inexécution de l'une quelconque des obligations du client telles que fixées par les présentes.

Par ailleurs, en aucun cas MEDIALIBS ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait :

- de l'inadéquation des services qu'il fournit aux objectifs particuliers que le CLIENT peut envisager ou poursuivre, dès lors qu'avant toute décision, celui-ci a accès non seulement aux informations mises en ligne sur le site de MEDIALIBS, mais également au service technique de MEDIALIBS ;
- de manquement du CLIENT dans le cadre de sa relation avec ses UTILISATEURS FINAUX ;
- des difficultés d'accès au(x) site(s) hébergé(s) du fait de la saturation des réseaux à certaines périodes ;
- de la contamination par virus des données et/ou logiciels du client, dont la protection incombe à ce dernier ;
- des intrusions malveillantes de tiers sur le site du CLIENT, malgré les mesures raisonnables de sécurité mises en place ;
- des dommages que pourraient subir les équipements connectés au Centre Serveur, ceux-ci étant sous l'entière responsabilité du client ;
- des détournements éventuels des mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour le client.

ARTICLE 14. PROPRIETE INTELLECTUELLE

14.1 Propriété de MEDIALIBS

Le CLIENT reconnaît que le WEBO-FACTO PRO, les services associés, la technologie et les contenus y afférents sont la propriété de MEDIALIBS.

MEDIALIBS conservera la propriété pleine et entière ou conservera la titularité des droits nécessaires à l'exploitation de l'ensemble des éléments qui ont été utilisés en vue de la réalisation des PRESTATIONS, à savoir, et sans que cette liste soit limitative : les développements informatiques, logiciels, droits sur les bases de données...

Il est également rappelé que les marques, logos, slogans, graphismes, photographies, animations, vidéos et textes contenus sur les sites internet de MEDIALIBS sont la propriété exclusive de MEDIALIBS ou de ses partenaires et ne peuvent donc être reproduits, utilisés ou représentés sans l'autorisation expresse de MEDIALIBS ou de ses partenaires, sous peine de poursuites judiciaires.

14.2 Usage des marques MEDIALIBS

Dans ses rapports avec les tiers, en cas d'évocation des LOGICIELS, le CLIENT s'engage à faire référence aux marques MEDIALIBS. Le CLIENT indiquera le nom du LOGICIEL utilisé dans les mentions légales du site.

A cette fin, MEDIALIBS consent au CLIENT le droit d'utiliser les marques MEDIALIBS dans l'objectif exclusif de commercialiser les LOGICIELS pour lesquels il aura acquis une licence.

Le CLIENT s'engage à communiquer à MEDIALIBS toute atteinte portée aux marques susvisées dont il aurait connaissance.

Dans ce cas, il est précisé que le CLIENT ne pourra, sans l'accord écrit préalable de MEDIALIBS, agir à l'encontre du contrefacteur, si ce n'est dans le cadre d'une action en concurrence déloyale. Cependant, le CLIENT pourra se joindre à l'action en justice engagée par MEDIALIBS, auquel cas les frais et honoraires de procédure ainsi que les dommages et intérêts en résultant seront partagés par parts égales entre les parties.

14.3 Usage des marques du CLIENT

Le CLIENT consent à MEDIALIBS le droit d'utiliser son image et ses marques dans le cadre de campagnes de communication. Ce droit est reconnu à MEDIALIBS pour toute la durée du contrat et concernant l'ensemble des PRESTATIONS que MEDIALIBS effectue pour le CLIENT.

Le CLIENT s'interdit :

- D'entretenir une quelconque confusion concernant un site créé grâce au WEBO-FACTO PRO entre le CLIENT ou l'UTILISATEUR et MEDIALIBS.
- D'adapter, de corriger, de modifier ou de reproduire en tout ou partie du WEBO-FACTO PRO, des services associés ou encore des supports, moyens technologies mis à disposition dans le cadre des PRESTATIONS optionnelles ou non.

ARTICLE 15. DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Chaque PARTIE garantit avoir pris l'ensemble des mesures nécessaires en matière de protection des données personnelles et se conformer à l'ensemble des obligations posées par la loi n°78-17 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004 et du Code pénal ainsi que les divers textes réglementaires qui ont été ou seront pris pour leur application.

Dans le cadre de l'utilisation du WEBO-FACTO PRO, MEDIALIBS peut être amenée à collecter des données à caractère personnel, afin de délivrer les PRESTATIONS prévues au présent CONTRAT.

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 précitée, le CLIENT dispose d'un droit d'opposition (article 38 de la loi) s'il justifie d'un motif légitime tel que prévu par la loi, d'un droit d'accès (article 39 de la loi) et de rectification (article 40 de la loi) des données le concernant.

Ces droits peuvent être exercés, conformément à la Loi du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004 par simple demande par courrier électronique à l'adresse contact@medialibs.com ou par courrier papier à l'adresse MEDIALIBS, 1 rue Célestin Freinet – le Nantil Bât A Nord, 44200 NANTES en justifiant de son identité et d'un motif légitime s'il est exigé par la loi.

ARTICLE 16. CONFIDENTIALITE

Les PARTIES s'engagent à garder secrètes les INFORMATIONS CONFIDENTIELLES dont elles pourront avoir connaissance à l'occasion de l'exécution des PRESTATIONS.

Chaque PARTIE s'engage à utiliser les INFORMATIONS CONFIDENTIELLES, directement ou indirectement, en tout ou partie, que pour la stricte exécution des PRESTATIONS objets du CONTRAT.

Chaque PARTIE reconnaît par avance que toute divulgation léserait gravement les intérêts de la PARTIE victime de la divulgation. En conséquence, cette dernière sera fondée à engager des poursuites judiciaires à l'encontre de l'autre PARTIE, de tous les coauteurs ou complices et à réclamer des dommages et intérêts pour le cas où ces engagements n'auraient pas été tenus, pour quelque cause que ce soit.

La présente clause de secret continuera à produire effet pendant une durée de cinq (5) ans à compter de la fin du CONTRAT quelle qu'en soit la cause.

ARTICLE 17. ASSURANCE

Les PARTIES déclarent être titulaires d'une police d'assurance couvrant leurs responsabilités civiles respectives selon le droit commun.

ARTICLE 18. SUSPENSION-RESILIATION**18.1. Hypothèses de suspension et de résiliation**

MEDIALIBS peut suspendre de plein droit le CONTRAT, sans indemnité au profit du CLIENT, et sans mise en demeure préalable, dans les cas suivants :

- En cas de déloyauté constatée par MEDIALIBS, et s'il y a urgence à faire cesser les agissements concernés ;
- Lorsque les agissements du CLIENT mettent en danger, de quelque manière que ce soit, le fonctionnement du WEBO-FACTO PRO ;
- Lorsque le CLIENT ne respecte pas les Conditions Générales d'Utilisation, Spécifiques aux services et aux LOGICIELS associés au WEBO-FACTO PRO ;

Cette décision est portée à la connaissance du CLIENT par lettre recommandée avec accusé de réception.

La suspension sera levée dans un délai maximum de TROIS (3) jours ouvrés à compter de la réception par MEDIALIBS d'un courrier recommandé avec accusé de réception justifiant que la cause de la suspension notifiée au CLIENT a été supprimée.

En cas de manquement grave, par une PARTIE, d'au moins une de ses obligations au titre des présentes, le présent CONTRAT pourra être résilié par l'autre partie. Il est expressément convenu que cette résiliation aura lieu de plein droit, QUINZE (15) jours après l'envoi d'une mise en demeure de s'exécuter, restée sans effet. La mise en demeure, qui devra impérativement indiquer les griefs reprochés et les obligations dont le non respect est allégué, sera notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception.

MEDIALIBS pourra également résilier de plein droit le CONTRAT en cas de redressement ou liquidation judiciaire du CLIENT, de prise de contrôle du CLIENT par un tiers, de cession de l'activité du CLIENT à un tiers.

Le non-paiement des redevances, des services et des prestations entraînera l'indisponibilité temporaire (jusqu'à régularisation des paiements) ou définitive de la consultation du WEBO-FACTO PRO et du ou des site(s) internet concerné(s).

18.2. Conséquences de la résiliation

La résiliation du CONTRAT emporte sans délai la cessation des droits d'utilisation accordés au CLIENT s'agissant du WEBO-FACTO PRO et des services associés.

Par ailleurs, s'agissant des PRESTATIONS dans leur ensemble, la résiliation du CONTRAT donnera lieu à la restitution à MEDIALIBS par le CLIENT de l'ensemble des documents transmis dans le cadre de l'exécution du CONTRAT.

En cas de résiliation unilatérale du CONTRAT par le CLIENT, lorsque les PRESTATIONS, dans leur ensemble, ont été conclues à durée déterminée, le CLIENT versera à titre d'indemnité à MEDIALIBS une indemnité de résiliation d'un montant égal au montant restant du jusqu'à la fin du CONTRAT. Cette indemnité est exigible dans les trente (30) jours suivants la notification par lettre recommandée avec accusé de réception de la résiliation unilatérale.

Les articles Propriété intellectuelle, confidentialité, responsabilité et données à caractère personnel resteront en vigueur en cas de résiliation des présentes.

En cas de cessation des relations contractuelles, pour quelque cause que ce soit, MEDIALIBS fera ses meilleurs efforts pour que le CLIENT puisse poursuivre l'utilisation des sites internet créés via le WEBO-FACTO PRO, soit directement soit indirectement avec l'assistance d'un autre prestataire.

18.3 Résiliation unilatérale

MEDIALIBS pourra décider de résilier unilatéralement le CONTRAT dans l'hypothèse où elle rencontrerait, au cours de l'exécution des PRESTATIONS, des difficultés imprévisibles, dont la solution nécessiterait la mise en œuvre de moyens hors de proportion et dont le CLIENT refuserait le surcoût. Dans ce cas, le CONTRAT sera liquidé sur la base des PRESTATIONS effectuées au prorata temporis.

Le CLIENT dispose de la faculté de résilier toute ou partie des PRESTATIONS (par exemple la suppression d'un projet de site ou d'un site géré via l'un des LOGICIELS) directement via le WEBO-FACTO PRO. Dans ce cas, MEDIALIBS stoppera la facturation desdites PRESTATIONS à compter du jour de la résiliation effectuée via le WEBO-FACTO PRO. Il est toutefois précisé que les sommes d'ores et déjà versées par le CLIENT lors de la souscription aux PRESTATIONS finalement résiliées ne seront pas restituées par MEDIALIBS.

En cas de résiliation anticipée du CLIENT, il est précisé que ce dernier demeure seul responsable de la vérification du fichier de sauvegarde créé lors des opérations techniques de fermeture du ou des projets de sites supprimés dans le cadre de la résiliation.

ARTICLE 19. DISPOSITIONS GENERALES

Le présent CONTRAT ne confère en aucun cas à MEDIALIBS ou à l'un des membres de son équipe la qualité de salarié, mandataire, agent ou représentant du CLIENT. Les PARTIES déclarent en outre que les présentes Conditions Générales de Vente ne peuvent en aucun cas être considérées comme un acte constitutif de personne morale ou d'une entité juridique quelconque, et que toute forme d'"affectio societatis" est formellement exclue de leurs relations.

Aucune indication, aucun document ne pourra engendrer des obligations non comprises aux présentes, s'ils n'ont fait l'objet d'un nouvel accord entre les parties.

Le fait que l'une des PARTIES n'ait pas exigé l'application d'une clause quelconque du présent CONTRAT, que ce soit de façon permanente ou temporaire, ne pourra en aucun cas être considéré comme une renonciation à ladite clause.

En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses, et l'une quelconque de celles-ci, les titres seront déclarés inexistantes.

Si l'une quelconque des stipulations du présent CONTRAT venait à être nulle au regard d'une disposition législative ou réglementaire en vigueur et/ou d'une décision de justice ayant autorité de la chose jugée, elle sera réputée non écrite mais n'affectera en rien la validité des autres clauses qui demeureront pleinement applicables.

ARTICLE 20. DROIT APPLICABLE – JURIDICTION COMPETENTE

Le présent contrat est soumis au droit français.

En cas de différend survenant entre les PARTIES au sujet de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation du présent CONTRAT, les PARTIES s'efforceront de le régler à l'amiable.

A DEFAUT D'ACCORD AMIABLE DANS UN DELAI D'UN (1) MOIS A COMPTER DE LA SAISINE DE L'UNE DES PARTIES, LE LITIGE POURRA ETRE SOUMIS AUX TRIBUNAUX DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE PARIS AUXQUELS IL EST FAIT EXPRESSEMENT ATTRIBUTION DE COMPETENCE, NONOBTANT PLURALITE DE DEFENDEURS OU APPEL EN GARANTIE, Y COMPRIS POUR LES PROCEDURES D'URGENCE OU LES PROCEDURES CONSERVATOIRES, EN REFERE OU PAR REQUETE.

SOMMAIRE DES ANNEXES

- ANNEXE N°1 :** CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE LA SOLUTION IZI-MEDIA en version **COMPLETE**
- ANNEXE N°2 :** CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE LA SOLUTION IZI-MEDIA en version d'**EVALUATION**
- ANNEXE N°3 :** CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE LA SOLUTION IZI-MEDIA en version **DEMONSTRATION**
- ANNEXE N°4 :** CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE LA SOLUTION E-MAJINE en version **COMPLETE**
- ANNEXE N°5 :** CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE LA SOLUTION E-MAJINE en version d'**EVALUATION**
- ANNEXE N°6 :** CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE LA SOLUTION E-MAJINE en version **DEMONSTRATION**

ANNEXE N°1 :
CGU IZI-MEDIA (version COMPLETE)

Important

TOUTE UTILISATION EFFECTUÉE A QUELQUE TITRE QUE CE SOIT DU LOGICIEL IZI-MEDIA IMPLIQUE OBLIGATOIREMENT L'ACCEPTATION SANS RÉSERVE, PAR L'UTILISATEUR, DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION (CGU).

A CE TITRE, IL EST PRÉCISE QUE TOUT CHARGEMENT DE IZI-MEDIA, PAR TOUT MOYEN IMPLIQUE ACCEPTATION PRÉALABLE DESDITES CGU DONT L'UTILISATEUR DÉCLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE.

ARTICLE 1. DEFINITIONS

- « **COMPTE** » : désigne le portail d'accès au logiciel IZI-MEDIA réservé à l'UTILISATEUR. Cet accès se fait grâce aux IDENTIFIANTS de l'UTILISATEUR.
- « **IDENTIFIANTS** » : désignent le code confidentiel d'identification et le mot de passe permettant l'accès au COMPTE. Ces IDENTIFIANTS sont à l'usage exclusif de l'UTILISATEUR qui en est seul responsable.
- « **IZI-MEDIA** » : désigne la solution IZI-MEDIA, l'une des solutions professionnelles de gestion de sites web éditée par MEDIALIBS. IZI-MEDIA inclut tout le Système de Gestion de Contenu (l'interface d'administration, le site web public et tous les services associés).
- « **MODULES** » : désigne l'ensemble des fonctionnalités accessibles aux UTILISATEURS d'IZI-MEDIA.
- « **UTILISATEURS** » désignent les personnes physiques disposant d'un droit d'accès à IZI-MEDIA selon les dispositions des présentes conditions générales d'utilisation, ou toute autre personne qui serait amenée à accéder à ce service.

ARTICLE 2. DROIT D'UTILISATION

Il est concédé à l'UTILISATEUR une licence d'utilisation non exclusive et non cessible du logiciel IZI-MEDIA incluant l'utilisation de MODULES, pour une durée indéterminée.

ARTICLE 3. LIVRAISON ET INSTALLATION

La livraison d'IZI-MEDIA est effectuée par voie électronique.

ARTICLE 4. CONDITIONS D'ACCES

Seules peuvent avoir accès à la solution IZI-MEDIA, les personnes physiques majeures et capables ou toute personne morale agissant par l'intermédiaire d'une personne physique disposant de la capacité juridique pour contracter au nom et pour le compte de la personne morale.

En vue d'accéder à IZI-MEDIA, seront communiqués à l'UTILISATEUR des IDENTIFIANTS qui lui sont personnels.

Toute connexion au COMPTE d'un UTILISATEUR à partir des IDENTIFIANTS communiqués lors de la souscription sera présumée avoir été faite par l'UTILISATEUR lui-même.

En cas de perte, de vol ou de communication à des tiers des IDENTIFIANTS, l'UTILISATEUR doit générer un nouveau mot de passe.

La création d'un COMPTE nécessite de communiquer les informations suivantes : nom, adresse courriel.

L'UTILISATEUR est entièrement responsable des informations qu'il poste ou qu'il rend accessibles.

ARTICLE 5. OBLIGATIONS DES PARTIES**5.1 Obligations des UTILISATEURS**

Dans le cadre de l'utilisation de IZI-MEDIA, chaque UTILISATEUR s'engage à ne pas porter atteinte à l'ordre public et à se conformer aux lois et règlements en vigueur, à respecter les droits des tiers et les dispositions des présentes CGU.

Par ailleurs, l'UTILISATEUR s'engage à n'utiliser IZI-MEDIA que pour les finalités prévues aux présentes CGU.

5.2 Obligations de MEDIALIBS

L'obligation générale de MEDIALIBS est une obligation de moyen. Il ne pèse sur MEDIALIBS aucune obligation de résultat ou de moyens renforcée d'aucune sorte.

MEDIALIBS s'engage à mettre tous les moyens en œuvre pour assurer une continuité d'accès et d'utilisation à IZI-MEDIA, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

ARTICLE 6. RESPONSABILITE

MEDIALIBS décline toute responsabilité :

- En cas d'impossibilité d'accéder temporairement à IZI-MEDIA pour des opérations de maintenance technique ou d'actualisation des informations publiées ;
- En cas d'attaques virales ;
- En cas d'utilisation anormale ou d'une exploitation illicite. L'UTILISATEUR est alors seul responsable des dommages causés aux tiers et des conséquences des réclamations ou actions qui pourraient en découler.
- En cas d'incompatibilité entre IZI-MEDIA et la configuration technique des matériels informatiques nécessaires à son utilisation. A ce titre, il est précisé qu'il appartient à l'UTILISATEUR de s'assurer que son équipement informatique est en état de fonctionnement et qu'il est adéquat.
- En cas de difficultés d'accès au(x) site(s) hébergé(s) du fait de la saturation des réseaux ou des serveurs à certaines périodes ;
- En cas de contamination par virus des données et/ou logiciels de l'UTILISATEUR, dont la protection incombe à ce dernier ;
- En cas d'intrusions malveillantes de tiers sur le site de l'UTILISATEUR, malgré les mesures raisonnables de sécurité mises en place ;

- En cas de détournements éventuels des mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour l'UTILISATEUR.

Par ailleurs, il est précisé que l'UTILISATEUR est seul responsable de la conformité des sites Internet créés et de leur contenu au regard de la législation et de la réglementation en vigueur, et garantit MEDIALIBS contre tout recours qui serait intenté à ce titre.

ARTICLE 7. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les marques, logos, slogans, graphismes, photographies, animations, vidéos et textes contenus associés au logiciel IZI-MEDIA sont la propriété intellectuelle exclusive de MEDIALIBS et ne peuvent être reproduits, utilisés ou représentés sans l'autorisation expresse de MEDIALIBS, sous peine de poursuites judiciaires.

Toute représentation totale ou partielle d'IZI-MEDIA et de son contenu, par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation préalable expresse de MEDIALIBS est interdite et constituera une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants et les articles L.713-1 et suivants du Code de la Propriété intellectuelle.

MEDIALIBS interdit expressément :

1° L'extraction, par transfert permanent ou temporaire de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu d'une base de données sur un autre support, par tout moyen et sous toute forme que ce soit ;

2° La réutilisation, par la mise à la disposition du public de la totalité ou d'une partie qualitativement ou

quantitativement substantielle du contenu de la base, quelle qu'en soit la forme.

L'UTILISATEUR d'IZI-MEDIA n'est pas autorisé à effectuer des copies d'IZI-MEDIA, autres qu'une copie de sauvegarde, ou que les copies visées à l'art. L. 122-61 du Code de la Propriété Intellectuelle.

L'UTILISATEUR s'engage à tenir MEDIALIBS informée de tous les faits de contrefaçon du logiciel dont il aurait connaissance au cours de l'exécution du présent contrat.

ARTICLE 8. DISPOSITIONS GENERALES

Aucune indication, aucun document ne pourra engendrer des obligations non comprises dans les présentes CGU, s'ils n'ont fait l'objet d'un nouvel accord entre les Parties.

Le fait que l'une des PARTIES n'ait pas exigé l'application d'une clause quelconque des présentes CGU, que ce soit de façon permanente ou temporaire, ne pourra en aucun cas être considéré comme une renonciation à ladite clause. En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses, et l'une quelconque de celles-ci, les titres seront déclarés inexistantes.

Si l'une quelconque des stipulations des présentes CGU venait à être nulle au regard d'une disposition législative ou réglementaire en vigueur et/ou d'une décision de justice ayant autorité de la chose jugée, elle sera réputée non écrite mais n'affectera en rien la validité des autres clauses qui demeureront pleinement applicables.

Les présentes CGU sont soumises au droit français.

ANNEXE N°2 :
CGU IZI-MEDIA (version EVALUATION)

TOUTE UTILISATION EFFECTUÉE A QUELQUE TITRE QUE CE SOIT DU LOGICIEL IZI-MEDIA IMPLIQUE OBLIGATOIREMENT L'ACCEPTATION SANS RÉSERVE, PAR L'UTILISATEUR, DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION (CGU).

A CE TITRE, IL EST PRÉCISÉ QUE TOUT CHARGEMENT DE IZI-MEDIA, PAR TOUT MOYEN IMPLIQUE ACCEPTATION PRÉALABLE DESDITES CGU DONT L'UTILISATEUR DÉCLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE.

ARTICLE 1. DEFINITIONS

- « **COMPTE** » : désigne le portail d'accès au logiciel IZI-MEDIA réservé à l'UTILISATEUR. Cet accès se fait grâce aux IDENTIFIANTS de l'UTILISATEUR.
- « **IDENTIFIANTS** » : désignent le code confidentiel d'identification et le mot de passe permettant l'accès au COMPTE. Ces IDENTIFIANTS sont à l'usage exclusif de l'UTILISATEUR qui en est seul responsable.
- « **IZI-MEDIA** » : désigne la solution IZI-MEDIA, l'une des solutions professionnelles de gestion de sites web éditée par MEDIALIBS. IZI-MEDIA inclut tout le Système de Gestion de Contenu (l'interface d'administration, le site web public et tous les services associés).
- « **MODULES** » : désigne l'ensemble des fonctionnalités accessibles aux UTILISATEURS d'IZI-MEDIA.
- « **UTILISATEURS** » désignent les personnes physiques disposant d'un droit d'accès à IZI-MEDIA selon les dispositions des présentes conditions générales d'utilisation, ou toute autre personne qui serait amenée à accéder à ce service.

ARTICLE 2. DROIT D'UTILISATION

Il est concédé à l'UTILISATEUR une licence d'utilisation non exclusive et non cessible du logiciel IZI-MEDIA à titre gratuit incluant l'utilisation des MODULES, pour une durée indéterminée.

A ce titre, il est précisé que les projets IZI-MEDIA en mode évaluation :

- Feront apparaître diverses mentions et logos informant l'utilisateur (via l'interface d'administration) et les internautes qu'il s'agit de projets réalisés en mode évaluation.
- Ne feront l'objet d'aucun référencement sur les moteurs de recherche (sites non indexés).

L'UTILISATEUR ne pourra en aucun cas modifier, altérer, masquer, détourner lesdites mentions sous peine d'engager sa responsabilité.

ARTICLE 3. LIVRAISON ET INSTALLATION

La livraison d'IZI-MEDIA est effectuée par voie électronique.

ARTICLE 4. CONDITIONS D'ACCES

Seules peuvent avoir accès à la solution IZI-MEDIA, les personnes physiques majeures et capables ou toute personne morale agissant par l'intermédiaire d'une personne physique disposant de la capacité juridique pour contracter au nom et pour le compte de la personne morale.

En vue d'accéder à IZI-MEDIA, seront communiqués à l'UTILISATEUR des IDENTIFIANTS qui lui sont personnels.

Toute connexion au COMPTE d'un UTILISATEUR à partir des IDENTIFIANTS communiqués lors de la souscription sera présumée avoir été faite par l'UTILISATEUR lui-même.

En cas de perte, de vol ou de communication à des tiers des IDENTIFIANTS, l'UTILISATEUR doit générer un nouveau mot de passe.

La création d'un COMPTE nécessite de communiquer les informations suivantes : nom, adresse courriel.

L'UTILISATEUR est entièrement responsable des informations qu'il poste ou qu'il rend accessibles.

ARTICLE 5. OBLIGATIONS DES PARTIES

5.1 Obligations des UTILISATEURS

Dans le cadre de l'utilisation de IZI-MEDIA, chaque UTILISATEUR s'engage à ne pas porter atteinte à l'ordre public et à se conformer aux lois et règlements en vigueur, à respecter les droits des tiers et les dispositions des présentes CGU.

Par ailleurs, l'UTILISATEUR s'engage à n'utiliser IZI-MEDIA que pour les finalités prévues aux présentes CGU.

5.2 Obligations de MEDIALIBS

L'obligation générale de MEDIALIBS est une obligation de moyen. Il ne pèse sur MEDIALIBS aucune obligation de résultat ou de moyens renforcée d'aucune sorte.

MEDIALIBS s'engage à mettre tous les moyens en œuvre pour assurer une continuité d'accès et d'utilisation à IZI-MEDIA, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

ARTICLE 6. RESPONSABILITE

MEDIALIBS décline toute responsabilité :

- En cas d'impossibilité d'accéder temporairement à IZI-MEDIA pour des opérations de maintenance technique ou d'actualisation des informations publiées ;
- En cas d'attaques virales ;
- En cas d'utilisation anormale ou d'une exploitation illicite. L'UTILISATEUR est alors seul responsable des dommages causés aux tiers et des conséquences des réclamations ou actions qui pourraient en découler.
- En cas d'incompatibilité entre IZI-MEDIA et la configuration technique des matériels informatiques nécessaires à son utilisation. A ce titre, il est précisé qu'il appartient à l'UTILISATEUR de s'assurer que son équipement informatique est en état de fonctionnement et qu'il est adéquat.

- En cas de difficultés d'accès au(x) site(s) hébergé(s) du fait de la saturation des réseaux ou des serveurs à certaines périodes ;
- En cas de contamination par virus des données et/ou logiciels de l'utilisateur, dont la protection incombe à ce dernier ;
- En cas d'intrusions malveillantes de tiers sur le site de l'UTILISATEUR, malgré les mesures raisonnables de sécurité mises en place ;
- En cas de détournements éventuels des mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour l'UTILISATEUR.

Par ailleurs, il est précisé que l'UTILISATEUR est seul responsable de la conformité des sites Internet créés et de leur contenu au regard de la législation et de la réglementation en vigueur, et garantit MEDIALIBS contre tout recours qui serait intenté à ce titre.

ARTICLE 7. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les marques, logos, slogans, graphismes, photographies, animations, vidéos et textes contenus associés au logiciel IZI-MEDIA sont la propriété intellectuelle exclusive de MEDIALIBS et ne peuvent être reproduits, utilisés ou représentés sans l'autorisation expresse de MEDIALIBS, sous peine de poursuites judiciaires.

Toute représentation totale ou partielle d'IZI-MEDIA et de son contenu, par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation préalable expresse de MEDIALIBS est interdite et constituera une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants et les articles L.713-1 et suivants du Code de la Propriété intellectuelle.

MEDIALIBS interdit expressément :

1° L'extraction, par transfert permanent ou temporaire de la totalité ou d'une partie qualitativement ou

ANNEXE N°3 : CGU IZI-MEDIA (version DEMONSTRATION)

TOUTE UTILISATION EFFECTUÉE A QUELQUE TITRE QUE CE SOIT DU LOGICIEL IZI-MEDIA IMPLIQUE OBLIGATOIREMENT L'ACCEPTATION SANS RÉSERVE, PAR L'UTILISATEUR, DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION (CGU).

A CE TITRE, IL EST PRÉCISÉ QUE TOUT CHARGEMENT DE IZI-MEDIA, PAR TOUT MOYEN IMPLIQUE ACCEPTATION PRÉALABLE DESDITES CGU DONT L'UTILISATEUR DÉCLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE.

ARTICLE 1. DÉFINITIONS

- « **COMPTE** » : désigne le portail d'accès au logiciel IZI-MEDIA réservé à l'UTILISATEUR. Cet accès se fait grâce aux IDENTIFIANTS de l'UTILISATEUR.
- « **IDENTIFIANTS** » : désignent le code confidentiel d'identification et le mot de passe permettant l'accès au COMPTE. Ces IDENTIFIANTS sont à l'usage exclusif de l'UTILISATEUR qui en est seul responsable.
- « **IZI-MEDIA** » : désigne la solution IZI-MEDIA, l'une des solutions professionnelles de gestion de sites web éditée par MEDIALIBS. IZI-MEDIA inclut tout le Système de Gestion de Contenu (l'interface d'administration, le site web public et tous les services associés).

quantitativement substantielle du contenu d'une base de données sur un autre support, par tout moyen et sous toute forme que ce soit ;
2° La réutilisation, par la mise à la disposition du public de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu de la base, quelle qu'en soit la forme.

L'UTILISATEUR d'IZI-MEDIA n'est pas autorisé à effectuer des copies d'IZI-MEDIA, autres qu'une copie de sauvegarde, ou que les copies visées à l'art. L. 122-61 du Code de la Propriété Intellectuelle.

L'UTILISATEUR s'engage à tenir MEDIALIBS informée de tous les faits de contrefaçon du logiciel dont il aurait connaissance au cours de l'exécution du présent contrat.

ARTICLE 8. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Aucune indication, aucun document ne pourra engendrer des obligations non comprises dans les présentes CGU, s'ils n'ont fait l'objet d'un nouvel accord entre les Parties.

Le fait que l'une des PARTIES n'ait pas exigé l'application d'une clause quelconque des présentes CGU, que ce soit de façon permanente ou temporaire, ne pourra en aucun cas être considéré comme une renonciation à ladite clause. En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses, et l'une quelconque de celles-ci, les titres seront déclarés inexistantes.

Si l'une quelconque des stipulations des présentes CGU venait à être nulle au regard d'une disposition législative ou réglementaire en vigueur et/ou d'une décision de justice ayant autorité de la chose jugée, elle sera réputée non écrite mais n'affectera en rien la validité des autres clauses qui demeureront pleinement applicables.

Les présentes CGU sont soumises au droit français.

- « **MODULES** » : désigne l'ensemble des fonctionnalités accessibles aux UTILISATEURS d'IZI-MEDIA.
- « **UTILISATEURS** » désignent les personnes physiques disposant d'un droit d'accès à IZI-MEDIA selon les dispositions des présentes conditions générales d'utilisation, ou toute autre personne qui serait amenée à accéder à ce service.

ARTICLE 2. DROIT D'UTILISATION

Il est concédé à l'UTILISATEUR une licence d'utilisation non exclusive et non cessible du logiciel IZI-MEDIA à titre gratuit incluant l'utilisation des MODULES, pour une durée indéterminée.

A ce titre, il est précisé que les projets IZI-MEDIA en mode démonstration :

- Feront apparaître diverses mentions et logos informant l'utilisateur (via l'interface d'administration) qu'il s'agit de projets réalisés en mode démonstration.

L'UTILISATEUR ne pourra en aucun cas modifier, altérer, masquer, détourner lesdites mentions sous peine d'engager sa responsabilité.

ARTICLE 3. LIVRAISON ET INSTALLATION

La livraison d'IZI-MEDIA est effectuée par voie électronique.

ARTICLE 4. CONDITIONS D'ACCES

Seules peuvent avoir accès à la solution IZI-MEDIA, les personnes physiques majeures et capables ou toute

personne morale agissant par l'intermédiaire d'une personne physique disposant de la capacité juridique pour contracter au nom et pour le compte de la personne morale.

En vue d'accéder à IZI-MEDIA, seront communiqués à l'UTILISATEUR des IDENTIFIANTS qui lui sont personnels.

Toute connexion au COMPTE d'un UTILISATEUR à partir des IDENTIFIANTS communiqués lors de la souscription sera présumée avoir été faite par l'UTILISATEUR lui-même.

En cas de perte, de vol ou de communication à des tiers des IDENTIFIANTS, l'UTILISATEUR doit générer un nouveau mot de passe.

La création d'un COMPTE nécessite de communiquer les informations suivantes : nom, adresse courriel.

L'UTILISATEUR est entièrement responsable des informations qu'il poste ou qu'il rend accessibles.

ARTICLE 5. OBLIGATIONS DES PARTIES

5.1 Obligations des UTILISATEURS

Dans le cadre de l'utilisation de IZI-MEDIA, chaque UTILISATEUR s'engage à ne pas porter atteinte à l'ordre public et à se conformer aux lois et règlements en vigueur, à respecter les droits des tiers et les dispositions des présentes CGU.

Par ailleurs, l'UTILISATEUR s'engage à n'utiliser IZI-MEDIA que pour les finalités prévues aux présentes CGU.

5.2 Obligations de MEDIALIBS

L'obligation générale de MEDIALIBS est une obligation de moyen. Il ne pèse sur MEDIALIBS aucune obligation de résultat ou de moyens renforcée d'aucune sorte.

MEDIALIBS s'engage à mettre tous les moyens en œuvre pour assurer une continuité d'accès et d'utilisation à IZI-MEDIA, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

ARTICLE 6. RESPONSABILITE

MEDIALIBS décline toute responsabilité :

- En cas d'impossibilité d'accéder temporairement à IZI-MEDIA pour des opérations de maintenance technique ou d'actualisation des informations publiées ;
- En cas d'attaques virales ;
- En cas d'utilisation anormale ou d'une exploitation illicite. L'UTILISATEUR est alors seul responsable des dommages causés aux tiers et des conséquences des réclamations ou actions qui pourraient en découler.
- En cas d'incompatibilité entre IZI-MEDIA et la configuration technique des matériels informatiques nécessaires à son utilisation. A ce

titre, il est précisé qu'il appartient à l'UTILISATEUR de s'assurer que son équipement informatique est en état de fonctionnement et qu'il est adéquat.

- En cas de difficultés d'accès au(x) site(s) hébergé(s) du fait de la saturation des réseaux ou des serveurs à certaines périodes ;
- En cas de contamination par virus des données et/ou logiciels de l'utilisateur, dont la protection incombe à ce dernier ;
- En cas d'intrusions malveillantes de tiers sur le site de l'UTILISATEUR, malgré les mesures raisonnables de sécurité mises en place ;
- En cas de détournements éventuels des mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour l'UTILISATEUR.

Par ailleurs, il est précisé que l'UTILISATEUR est seul responsable de la conformité des sites Internet créés et de leur contenu au regard de la législation et de la réglementation en vigueur, et garantit MEDIALIBS contre tout recours qui serait intenté à ce titre.

ARTICLE 7. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les marques, logos, slogans, graphismes, photographies, animations, vidéos et textes contenus associés au logiciel IZI-MEDIA sont la propriété intellectuelle exclusive de MEDIALIBS et ne peuvent être reproduits, utilisés ou représentés sans l'autorisation expresse de MEDIALIBS, sous peine de poursuites judiciaires.

Toute représentation totale ou partielle d'IZI-MEDIA et de son contenu, par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation préalable expresse de MEDIALIBS est interdite et constituera une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants et les articles L.713-1 et suivants du Code de la Propriété intellectuelle.

MEDIALIBS interdit expressément :

- 1° L'extraction, par transfert permanent ou temporaire de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu d'une base de données sur un autre support, par tout moyen et sous toute forme que ce soit ;
- 2° La réutilisation, par la mise à la disposition du public de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu de la base, quelle qu'en soit la forme.

L'UTILISATEUR d'IZI-MEDIA n'est pas autorisé à effectuer des copies d'IZI-MEDIA, autres qu'une copie de sauvegarde, ou que les copies visées à l'art. L. 122-61 du Code de la Propriété Intellectuelle.

L'UTILISATEUR s'engage à tenir MEDIALIBS informée de tous les faits de contrefaçon du logiciel dont il aurait connaissance au cours de l'exécution du présent contrat.

ARTICLE 8. DISPOSITIONS GENERALES

Aucune indication, aucun document ne pourra engendrer des obligations non comprises dans les présentes CGU, s'ils n'ont fait l'objet d'un nouvel accord entre les Parties.

Le fait que l'une des PARTIES n'ait pas exigé l'application d'une clause quelconque des présentes CGU, que ce soit de façon permanente ou temporaire, ne pourra en aucun cas être considéré comme une renonciation à ladite clause. En cas de difficulté d'interprétation entre l'un

quelconque des titres figurant en tête des clauses, et l'une quelconque de celles-ci, les titres seront déclarés inexistants.

Si l'une quelconque des stipulations des présentes CGU venait à être nulle au regard d'une disposition législative

ou réglementaire en vigueur et/ou d'une décision de justice ayant autorité de la chose jugée, elle sera réputée non écrite mais n'affectera en rien la validité des autres clauses qui demeureront pleinement applicables.

Les présentes CGU sont soumises au droit français.

ANNEXE N°4 :
CGU E-MAJINE (version COMPLETE)

Important

TOUTE UTILISATION EFFECTUÉE A QUELQUE TITRE QUE CE SOIT DU LOGICIEL E-MAJINE IMPLIQUE OBLIGATOIREMENT L'ACCEPTATION SANS RÉSERVE, PAR L'UTILISATEUR, DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION (CGU).

A CE TITRE, IL EST PRÉCISÉ QUE TOUT CHARGEMENT DE E-MAJINE, PAR TOUT MOYEN IMPLIQUE ACCEPTATION PRÉALABLE DESDITES CGU DONT L'UTILISATEUR DÉCLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE.

ARTICLE 1. DEFINITIONS

- « **COMPTE** » : désigne le portail d'accès au logiciel E-MAJINE réservé à l'UTILISATEUR. Cet accès se fait grâce aux IDENTIFIANTS de l'UTILISATEUR.
- « **IDENTIFIANTS** » : désignent le code confidentiel d'identification et le mot de passe permettant l'accès au COMPTE. Ces IDENTIFIANTS sont à l'usage exclusif de l'UTILISATEUR qui en est seul responsable.
- « **E-MAJINE** » : désigne la solution E-MAJINE, l'une des solutions professionnelles de gestion de sites web éditée par MEDIALIBS. E-MAJINE inclut tout le Système de Gestion de Contenu (l'interface d'administration, le site web public et tous les services associés).
- « **MODULES** » : désigne l'ensemble des fonctionnalités accessibles aux UTILISATEURS d'E-MAJINE.
- « **UTILISATEURS** » désignent les personnes physiques disposant d'un droit d'accès à E-MAJINE selon les dispositions des présentes conditions générales d'utilisation, ou toute autre personne qui serait amenée à accéder à ce service.

ARTICLE 2. DROIT D'UTILISATION

Il est concédé à l'UTILISATEUR une licence d'utilisation non exclusive et non cessible du logiciel E-MAJINE incluant l'utilisation de MODULES, pour une durée indéterminée.

ARTICLE 3. LIVRAISON ET INSTALLATION

La livraison d'E-MAJINE est effectuée par voie électronique.

ARTICLE 4. CONDITIONS D'ACCES

Seules peuvent avoir accès à la solution E-MAJINE, les personnes physiques majeures et capables ou toute personne morale agissant par l'intermédiaire d'une personne physique disposant de la capacité juridique pour contracter au nom et pour le compte de la personne morale.

En vue d'accéder à E-MAJINE, seront communiqués à l'UTILISATEUR des IDENTIFIANTS qui lui sont personnels.

Toute connexion au COMPTE d'un UTILISATEUR à partir des IDENTIFIANTS communiqués lors de la souscription sera présumée avoir été faite par l'UTILISATEUR lui-même.

En cas de perte, de vol ou de communication à des tiers des IDENTIFIANTS, l'UTILISATEUR doit générer un nouveau mot de passe.

La création d'un COMPTE nécessite de communiquer les informations suivantes : nom, adresse courriel.

L'UTILISATEUR est entièrement responsable des informations qu'il poste ou qu'il rend accessibles.

ARTICLE 5. OBLIGATIONS DES PARTIES**5.1 Obligations des UTILISATEURS**

Dans le cadre de l'utilisation de E-MAJINE, chaque UTILISATEUR s'engage à ne pas porter atteinte à l'ordre public et à se conformer aux lois et règlements en vigueur, à respecter les droits des tiers et les dispositions des présentes CGU.

Par ailleurs, l'UTILISATEUR s'engage à n'utiliser E-MAJINE que pour les finalités prévues aux présentes CGU.

5.2 Obligations de MEDIALIBS

L'obligation générale de MEDIALIBS est une obligation de moyen. Il ne pèse sur MEDIALIBS aucune obligation de résultat ou de moyens renforcée d'aucune sorte.

MEDIALIBS s'engage à mettre tous les moyens en œuvre pour assurer une continuité d'accès et d'utilisation à E-MAJINE, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

ARTICLE 6. RESPONSABILITE

MEDIALIBS décline toute responsabilité :

- En cas d'impossibilité d'accéder temporairement à E-MAJINE pour des opérations de maintenance technique ou d'actualisation des informations publiées ;
- En cas d'attaques virales ;
- En cas d'utilisation anormale ou d'une exploitation illicite. L'UTILISATEUR est alors seul responsable des dommages causés aux tiers et des conséquences des réclamations ou actions qui pourraient en découler.
- En cas d'incompatibilité entre E-MAJINE et la configuration technique des matériels informatiques nécessaires à son utilisation. A ce titre, il est précisé qu'il appartient à l'UTILISATEUR de s'assurer que son équipement informatique est en état de fonctionnement et qu'il est adéquat.
- En cas de difficultés d'accès au(x) site(s) hébergé(s) du fait de la saturation des réseaux ou des serveurs à certaines périodes ;
- En cas de contamination par virus des données et/ou logiciels de l'utilisateur, dont la protection incombe à ce dernier ;
- En cas d'intrusions malveillantes de tiers sur le site de l'UTILISATEUR, malgré les mesures raisonnables de sécurité mises en place ;

- En cas de détournements éventuels des mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour l'UTILISATEUR.

Par ailleurs, il est précisé que l'UTILISATEUR est seul responsable de la conformité des sites Internet créés et de leur contenu au regard de la législation et de la réglementation en vigueur, et garantit MEDIALIBS contre tout recours qui serait intenté à ce titre.

ARTICLE 7. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les marques, logos, slogans, graphismes, photographies, animations, vidéos et textes contenus associés au logiciel E-MAJINE sont la propriété intellectuelle exclusive de MEDIALIBS et ne peuvent être reproduits, utilisés ou représentés sans l'autorisation expresse de MEDIALIBS, sous peine de poursuites judiciaires.

Toute représentation totale ou partielle d'E-MAJINE et de son contenu, par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation préalable expresse de MEDIALIBS est interdite et constituera une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants et les articles L.713-1 et suivants du Code de la Propriété intellectuelle.

MEDIALIBS interdit expressément :

- 1° L'extraction, par transfert permanent ou temporaire de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu d'une base de données sur un autre support, par tout moyen et sous toute forme que ce soit ;
- 2° La réutilisation, par la mise à la disposition du public de la totalité ou d'une partie qualitativement ou

quantitativement substantielle du contenu de la base, quelle qu'en soit la forme.

L'UTILISATEUR d'E-MAJINE n'est pas autorisé à effectuer des copies d'E-MAJINE, autres qu'une copie de sauvegarde, ou que les copies visées à l'art. L. 122-61 du Code de la Propriété Intellectuelle.

L'UTILISATEUR s'engage à tenir MEDIALIBS informée de tous les faits de contrefaçon du logiciel dont il aurait connaissance au cours de l'exécution du présent contrat.

ARTICLE 8. DISPOSITIONS GENERALES

Aucune indication, aucun document ne pourra engendrer des obligations non comprises dans les présentes CGU, s'ils n'ont fait l'objet d'un nouvel accord entre les Parties.

Le fait que l'une des PARTIES n'ait pas exigé l'application d'une clause quelconque des présentes CGU, que ce soit de façon permanente ou temporaire, ne pourra en aucun cas être considéré comme une renonciation à ladite clause. En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses, et l'une quelconque de celles-ci, les titres seront déclarés inexistantes.

Si l'une quelconque des stipulations des présentes CGU venait à être nulle au regard d'une disposition législative ou réglementaire en vigueur et/ou d'une décision de justice ayant autorité de la chose jugée, elle sera réputée non écrite mais n'affectera en rien la validité des autres clauses qui demeureront pleinement applicables.

Les présentes CGU sont soumises au droit français.

ANNEXE N°5 :
CGU E-MAJINE (version EVALUATION)

TOUTE UTILISATION EFFECTUÉE A QUELQUE TITRE QUE CE SOIT DU LOGICIEL E-MAJINE IMPLIQUE OBLIGATOIREMENT L'ACCEPTATION SANS RÉSERVE, PAR L'UTILISATEUR, DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION (CGU).

A CE TITRE, IL EST PRÉCISÉ QUE TOUT CHARGEMENT DE E-MAJINE, PAR TOUT MOYEN IMPLIQUE ACCEPTATION PRÉALABLE DESDITES CGU DONT L'UTILISATEUR DÉCLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE.

ARTICLE 1. DEFINITIONS

- « **COMPTE** » : désigne le portail d'accès au logiciel E-MAJINE réservé à l'UTILISATEUR. Cet accès se fait grâce aux IDENTIFIANTS de l'UTILISATEUR.
- « **IDENTIFIANTS** » : désignent le code confidentiel d'identification et le mot de passe permettant l'accès au COMPTE. Ces IDENTIFIANTS sont à l'usage exclusif de l'UTILISATEUR qui en est seul responsable.
- « **E-MAJINE** » : désigne la solution E-MAJINE, l'une des solutions professionnelles de gestion de sites web éditée par MEDIALIBS. E-MAJINE inclut tout le Système de Gestion de Contenu (l'interface d'administration, le site web public et tous les services associés).
- « **MODULES** » : désigne l'ensemble des fonctionnalités accessibles aux UTILISATEURS d'E-MAJINE.
- « **UTILISATEURS** » désignent les personnes physiques disposant d'un droit d'accès à E-MAJINE selon les dispositions des présentes conditions générales d'utilisation, ou toute autre personne qui serait amenée à accéder à ce service.

ARTICLE 2. DROIT D'UTILISATION

Il est concédé à l'UTILISATEUR une licence d'utilisation non exclusive et non cessible du logiciel E-MAJINE à titre gratuit incluant l'utilisation des MODULES, pour une durée indéterminée.

A ce titre, il est précisé que les projets E-MAJINE en mode évaluation :

- Feront apparaître diverses mentions et logos informant l'utilisateur (*via l'interface d'administration*) et les internautes qu'il s'agit de projets réalisés en mode évaluation.
- Ne feront l'objet d'aucun référencement sur les moteurs de recherche (sites non indexés).

L'UTILISATEUR ne pourra en aucun cas modifier, altérer, masquer, détourner lesdites mentions sous peine d'engager sa responsabilité.

ARTICLE 3. LIVRAISON ET INSTALLATION

La livraison d'E-MAJINE est effectuée par voie électronique.

ARTICLE 4. CONDITIONS D'ACCES

Seules peuvent avoir accès à la solution E-MAJINE, les personnes physiques majeures et capables ou toute personne morale agissant par l'intermédiaire d'une personne physique disposant de la capacité juridique pour contracter au nom et pour le compte de la personne morale.

En vue d'accéder à E-MAJINE, seront communiqués à l'UTILISATEUR des IDENTIFIANTS qui lui sont personnels.

Toute connexion au COMPTE d'un UTILISATEUR à partir des IDENTIFIANTS communiqués lors de la souscription sera présumée avoir été faite par l'UTILISATEUR lui-même.

En cas de perte, de vol ou de communication à des tiers des IDENTIFIANTS, l'UTILISATEUR doit générer un nouveau mot de passe.

La création d'un COMPTE nécessite de communiquer les informations suivantes : nom, adresse courriel.

L'UTILISATEUR est entièrement responsable des informations qu'il poste ou qu'il rend accessibles.

ARTICLE 5. OBLIGATIONS DES PARTIES

5.1 Obligations des UTILISATEURS

Dans le cadre de l'utilisation de E-MAJINE, chaque UTILISATEUR s'engage à ne pas porter atteinte à l'ordre public et à se conformer aux lois et règlements en vigueur, à respecter les droits des tiers et les dispositions des présentes CGU.

Par ailleurs, l'UTILISATEUR s'engage à n'utiliser E-MAJINE que pour les finalités prévues aux présentes CGU.

5.2 Obligations de MEDIALIBS

L'obligation générale de MEDIALIBS est une obligation de moyen. Il ne pèse sur MEDIALIBS aucune obligation de résultat ou de moyens renforcée d'aucune sorte.

MEDIALIBS s'engage à mettre tous les moyens en œuvre pour assurer une continuité d'accès et d'utilisation à E-MAJINE, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

ARTICLE 6. RESPONSABILITE

MEDIALIBS décline toute responsabilité :

- En cas d'impossibilité d'accéder temporairement à E-MAJINE pour des opérations de maintenance technique ou d'actualisation des informations publiées ;
- En cas d'attaques virales ;
- En cas d'utilisation anormale ou d'une exploitation illicite. L'UTILISATEUR est alors seul

responsable des dommages causés aux tiers et des conséquences des réclamations ou actions qui pourraient en découler.

- En cas d'incompatibilité entre E-MAJINE et la configuration technique des matériels informatiques nécessaires à son utilisation. A ce titre, il est précisé qu'il appartient à l'UTILISATEUR de s'assurer que son équipement informatique est en état de fonctionnement et qu'il est adéquat.
- En cas de difficultés d'accès au(x) site(s) hébergé(s) du fait de la saturation des réseaux ou des serveurs à certaines périodes ;
- En cas de contamination par virus des données et/ou logiciels de l'utilisateur, dont la protection incombe à ce dernier ;
- En cas d'intrusions malveillantes de tiers sur le site de l'UTILISATEUR, malgré les mesures raisonnables de sécurité mises en place ;
- En cas de détournements éventuels des mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour l'UTILISATEUR.

Par ailleurs, il est précisé que l'UTILISATEUR est seul responsable de la conformité des sites Internet créés et de leur contenu au regard de la législation et de la réglementation en vigueur, et garantit MEDIALIBS contre tout recours qui serait intenté à ce titre.

ARTICLE 7. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les marques, logos, slogans, graphismes, photographies, animations, vidéos et textes contenus associés au logiciel E-MAJINE sont la propriété intellectuelle exclusive de MEDIALIBS et ne peuvent être reproduits, utilisés ou représentés sans l'autorisation expresse de MEDIALIBS, sous peine de poursuites judiciaires.

Toute représentation totale ou partielle d'E-MAJINE et de son contenu, par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation préalable expresse de MEDIALIBS est interdite et constituera une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants et les articles L.713-1 et suivants du Code de la Propriété intellectuelle.

MEDIALIBS interdit expressément :

1° L'extraction, par transfert permanent ou temporaire de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu d'une base de données sur un autre support, par tout moyen et sous toute forme que ce soit ;

2° La réutilisation, par la mise à la disposition du public de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu de la base, quelle qu'en soit la forme.

L'UTILISATEUR d'E-MAJINE n'est pas autorisé à effectuer des copies d'E-MAJINE, autres qu'une copie de sauvegarde, ou que les copies visées à l'art. L. 122-61 du Code de la Propriété Intellectuelle.

L'UTILISATEUR s'engage à tenir MEDIALIBS informée de tous les faits de contrefaçon du logiciel dont il aurait connaissance au cours de l'exécution du présent contrat.

ARTICLE 8. DISPOSITIONS GENERALES

Aucune indication, aucun document ne pourra engendrer des obligations non comprises dans les présentes CGU, s'ils n'ont fait l'objet d'un nouvel accord entre les Parties.

Le fait que l'une des PARTIES n'ait pas exigé l'application d'une clause quelconque des présentes CGU, que ce soit de façon permanente ou temporaire, ne pourra en aucun cas être considéré comme une renonciation à ladite clause. En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses, et l'une quelconque de celles-ci, les titres seront déclarés inexistantes.

Si l'une quelconque des stipulations des présentes CGU venait à être nulle au regard d'une disposition législative ou réglementaire en vigueur et/ou d'une décision de justice ayant autorité de la chose jugée, elle sera réputée non écrite mais n'affectera en rien la validité des autres clauses qui demeureront pleinement applicables.

Les présentes CGU sont soumises au droit français.

ANNEXE N°6 : CGU E-MAJINE (version DEMONSTRATION)

TOUTE UTILISATION EFFECTUÉE A QUELQUE TITRE QUE CE SOIT DU LOGICIEL E-MAJINE IMPLIQUE OBLIGATOIREMENT L'ACCEPTATION SANS RÉSERVE, PAR L'UTILISATEUR, DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION (CGU).

A CE TITRE, IL EST PRÉCISÉ QUE TOUT CHARGEMENT DE E-MAJINE, PAR TOUT MOYEN IMPLIQUE ACCEPTATION PRÉALABLE DESDITES CGU DONT L'UTILISATEUR DÉCLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE.

ARTICLE 1. DEFINITIONS

- « **COMPTE** » : désigne le portail d'accès au logiciel E-MAJINE réservé à l'UTILISATEUR. Cet accès se fait grâce aux IDENTIFIANTS de l'UTILISATEUR.
- « **IDENTIFIANTS** » : désignent le code confidentiel d'identification et le mot de passe permettant l'accès au COMPTE. Ces IDENTIFIANTS sont à l'usage exclusif de l'UTILISATEUR qui en est seul responsable.
- « **E-MAJINE** » : désigne la solution E-MAJINE, l'une des solutions professionnelles de gestion de sites web éditée par MEDIALIBS. E-MAJINE inclut tout le Système de Gestion de Contenu (l'interface d'administration, le site web public et tous les services associés).
- « **MODULES** » : désigne l'ensemble des fonctionnalités accessibles aux UTILISATEURS d'E-MAJINE.
- « **UTILISATEURS** » désignent les personnes physiques disposant d'un droit d'accès à E-MAJINE selon les dispositions des présentes conditions générales d'utilisation, ou toute autre personne qui serait amenée à accéder à ce service.

ARTICLE 2. DROIT D'UTILISATION

Il est concédé à l'UTILISATEUR une licence d'utilisation non exclusive et non cessible du logiciel E-MAJINE à titre gratuit incluant l'utilisation des MODULES, pour une durée indéterminée.

A ce titre, il est précisé que les projets E-MAJINE en mode démonstration :

- Feront apparaître diverses mentions et logos informant l'utilisateur (via l'interface d'administration) qu'il s'agit de projets réalisés en mode démonstration.

L'UTILISATEUR ne pourra en aucun cas modifier, altérer, masquer, détourner lesdites mentions sous peine d'engager sa responsabilité.

ARTICLE 3. LIVRAISON ET INSTALLATION

La livraison d'E-MAJINE est effectuée par voie électronique.

ARTICLE 4. CONDITIONS D'ACCES

Seules peuvent avoir accès à la solution E-MAJINE, les personnes physiques majeures et capables ou toute personne morale agissant par l'intermédiaire d'une personne physique disposant de la capacité juridique pour contracter au nom et pour le compte de la personne morale.

En vue d'accéder à E-MAJINE, seront communiqués à l'UTILISATEUR des IDENTIFIANTS qui lui sont personnels.

Toute connexion au COMPTE d'un UTILISATEUR à partir des IDENTIFIANTS communiqués lors de la souscription sera présumée avoir été faite par l'UTILISATEUR lui-même.

En cas de perte, de vol ou de communication à des tiers des IDENTIFIANTS, l'UTILISATEUR doit générer un nouveau mot de passe.

La création d'un COMPTE nécessite de communiquer les informations suivantes : nom, adresse courriel.

L'UTILISATEUR est entièrement responsable des informations qu'il poste ou qu'il rend accessibles.

ARTICLE 5. OBLIGATIONS DES PARTIES

5.1 Obligations des UTILISATEURS

Dans le cadre de l'utilisation de E-MAJINE, chaque UTILISATEUR s'engage à ne pas porter atteinte à l'ordre public et à se conformer aux lois et règlements en vigueur, à respecter les droits des tiers et les dispositions des présentes CGU.

Par ailleurs, l'UTILISATEUR s'engage à n'utiliser E-MAJINE que pour les finalités prévues aux présentes CGU.

5.2 Obligations de MEDIALIBS

L'obligation générale de MEDIALIBS est une obligation de moyen. Il ne pèse sur MEDIALIBS aucune obligation de résultat ou de moyens renforcée d'aucune sorte.

MEDIALIBS s'engage à mettre tous les moyens en œuvre pour assurer une continuité d'accès et d'utilisation à E-MAJINE, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

ARTICLE 6. RESPONSABILITE

MEDIALIBS décline toute responsabilité :

- En cas d'impossibilité d'accéder temporairement à E-MAJINE pour des opérations de maintenance technique ou d'actualisation des informations publiées ;
- En cas d'attaques virales ;
- En cas d'utilisation anormale ou d'une exploitation illicite. L'UTILISATEUR est alors seul responsable des dommages causés aux tiers et des conséquences des réclamations ou actions qui pourraient en découler.
- En cas d'incompatibilité entre E-MAJINE et la configuration technique des matériels informatiques nécessaires à son utilisation. A ce titre, il est précisé qu'il appartient à l'UTILISATEUR de s'assurer que son équipement informatique est en état de fonctionnement et qu'il est adéquat.

- En cas de difficultés d'accès au(x) site(s) hébergé(s) du fait de la saturation des réseaux ou des serveurs à certaines périodes ;
- En cas de contamination par virus des données et/ou logiciels du client, dont la protection incombe à ce dernier ;
- En cas d'intrusions malveillantes de tiers sur le site de l'UTILISATEUR, malgré les mesures raisonnables de sécurité mises en place ;
- En cas de détournements éventuels des mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour l'UTILISATEUR.

Par ailleurs, il est précisé que l'UTILISATEUR est seul responsable de la conformité des sites Internet créés et de leur contenu au regard de la législation et de la réglementation en vigueur, et garantit MEDIALIBS contre tout recours qui serait intenté à ce titre.

Si l'une quelconque des stipulations des présentes CGU venait à être nulle au regard d'une disposition législative ou réglementaire en vigueur et/ou d'une décision de justice ayant autorité de la chose jugée, elle sera réputée non écrite mais n'affectera en rien la validité des autres clauses qui demeureront pleinement applicables.

Les présentes CGU sont soumises au droit français.

ARTICLE 7. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les marques, logos, slogans, graphismes, photographies, animations, vidéos et textes contenus associés au logiciel E-MAJINE sont la propriété intellectuelle exclusive de MEDIALIBS et ne peuvent être reproduits, utilisés ou représentés sans l'autorisation expresse de MEDIALIBS, sous peine de poursuites judiciaires.

Toute représentation totale ou partielle d'E-MAJINE et de son contenu, par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation préalable expresse de MEDIALIBS est interdite et constituera une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants et les articles L.713-1 et suivants du Code de la Propriété intellectuelle.

MEDIALIBS interdit expressément :

- 1° L'extraction, par transfert permanent ou temporaire de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu d'une base de données sur un autre support, par tout moyen et sous toute forme que ce soit ;
- 2° La réutilisation, par la mise à la disposition du public de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu de la base, quelle qu'en soit la forme.

L'UTILISATEUR d'E-MAJINE n'est pas autorisé à effectuer des copies d'E-MAJINE, autres qu'une copie de sauvegarde, ou que les copies visées à l'art. L. 122-61 du Code de la Propriété Intellectuelle.

L'UTILISATEUR s'engage à tenir MEDIALIBS informée de tous les faits de contrefaçon du logiciel dont il aurait connaissance au cours de l'exécution du présent contrat.

ARTICLE 8. DISPOSITIONS GENERALES

Aucune indication, aucun document ne pourra engendrer des obligations non comprises dans les présentes CGU, s'ils n'ont fait l'objet d'un nouvel accord entre les Parties.

Le fait que l'une des PARTIES n'ait pas exigé l'application d'une clause quelconque des présentes CGU, que ce soit de façon permanente ou temporaire, ne pourra en aucun cas être considéré comme une renonciation à ladite clause. En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses, et l'une quelconque de celles-ci, les titres seront déclarés inexistants.